

Juliette CARANTA-PAVARD

97400 SAINT-DENIS

(Née le 24/04/1936 - 73 ans...)

Affaire H-D-K GRONDIN / R-P VICTORIA

N° 1 - TRANSGRESSIONS

- Construction illégale et irrégulière
- Favoritisme municipal
- Incitation à la fraude fiscale
- Discrimination administrative
- Permis de complaisance

N° 2 - EFFETS INDUITS SUR MA PERSONNE

(Pour avoir dénoncé le N°1)

- Intimidations – Insultes – Menaces
- Agression – Dégradation de véhicule
- Harcèlement judiciaire

Saint-Denis, le 16 février 2009

AFFAIRE GRONDIN / VICTORIA

LETTRE OUVERTE

En rappel : parce qu'un jour, les GRONDIN ont voulu construire un immeuble sans permis de construire avec l'accord tacite de la mairie de M. René-Paul VICTORIA...

... En incidences très partielles – sans commentaire pour l'heure – je vous livre ce à quoi M. René-Paul VICTORIA, en ses pouvoirs d'alors,

- maire de Saint-Denis – député de la République ;
- président de l'UMP Réunion ;
- chevalier de la légion d'honneur...
- fervent catholique...

...m'a exposée, depuis octobre 2004 (début du harcèlement moral...), en « justice », devant les ordres administratif et judiciaire, devant les juridictions civiles et – c'est l'objet de ce courrier – devant toutes les juridictions pénales (hormis la cour d'assises...) en 11 mois de harcèlement judiciaire intense, voulu par lui, avec la participation active de son 2^{ème} adjoint, Dominique FOURNEL et de ses 2 responsables de l'Urbanisme Réglementaire, Brigitte LAMY et Etienne CHARRITAT. Ce, avec la bienveillante et enthousiaste collaboration de la « justice » réunionnaise...

Juliette CARANTA/ PAVARD

P. J. : - tableau chronologique des événements (3 pages)
- récapitulatif (1 page)

Copie sécurisée : - M. P-H MACCIONI
- M. G. AUBRY
- M. R. DOUMAS

Préfet de la Réunion
Evêque de la Réunion
Procureur général de la Réunion

NB : Un livre-recueil de TOUS les courriers relatifs à cette affaire de CORRUPTION GENERALISEE, faxés à l'ensemble des décideurs locaux, depuis le 24 avril 2006. est en cours d'élaboration en vue d'une large diffusion.

AFFAIRE GRONDIN / VICTORIA

PLAINTES EN "DIFFAMATION" VICTORIA-FOURNEL et (sur ordre) LAMY-CHARRITAT

HARCELEMENT JUDICIAIRE ORGANISE

DATE	PLAIGNANTS	HUISSIER	JURIDICTION-MAGISTRAT	AUDIENCES-DECISIONS
27/12/2007	VICTORIA-FOURNEL	MAYER	citation à comparaître (Tribunal correctionnel)	pour diffusion publique le 29/02/2008 M. MORGAN, Président du Tribunal correctionnel
* du 27/12/2007 au 29/02/2008 : 65 jours d'angoisse...				
A noter que le 27 décembre est la date anniversaire du permis de construire de complaisance que je conteste ; Ce même jour, ma voiture est sacagée au 4ème étage du parking de Ste Anne. Mr MAYER me contraint d'aller chercher, en vain, la citation à son étude alors qu'elle est déposée à 2 pas de chez moi, à la mairie annexe de mon quartier...				
27/12/2007	LAMY-CHARRITAT	MAYER	citation à comparaître (Tribunal de proximité)	pour diffusion <u>non publique</u> le 06/02/2008 M. DANDRADE, Juge de proximité
* du 27/12/2007 au 06/02/2008 : 40 jours d'angoisse...				
06/02/2008	LAMY-CHARRITAT		Juge de proximité M. DANDRADE	INCOMPETENT ! renvoi au Tribunal de Police
* du 06/02/2008 au 18/04/2008 : 78 jours d'angoisse...				
29/02/2008	VICTORIA-FOURNEL		Tribunal correctionnel M. MORGAN	Demande de consignation de 1 000 € à chaque plaignant Renvoi verbal au 25/04/2008
* du 29/02/2008 au 25/04/2008 : 57 jours d'angoisse				
06/03/2008	LAMY-CHARRITAT	MAYER	citation à comparaître	Tribunal de Police le 18/04/2008
* du 06/03/2008 au 18/04/2008 : 44 jours d'angoisse				
01/04/2008	FOURNEL			consignation non réglée au 01/04/08 = caducité de sa plainte
04/04/2008	VICTORIA-FOURNEL	MAYER	citation - erronée - à comparaître à la cour d'Appel (!), le 25/04/08 à 10H00	
Il s'agit d'une "ERREUR" que j'ai dû, rudement, démasquer...				
Nouvelle citation		MAYER	citation à comparaître au Tribunal correctionnel, le 25/04	
18/04/2008	LAMY-CHARRITAT		Tribunal de Police M. COURTAIGNE, Président	Demande de consignation de 350 € à chaque plaignant Renvoi verbal au 16/05/08
* du 18/04/2008 au 16/05/2008 : 29 jours d'angoisse				
DATE	PLAIGNANTS	HUISSIER	JURIDICTION-MAGISTRAT	AUDIENCES-DECISIONS
25/04/2008	VICTORIA-FOURNEL		Tribunal correctionnel M. MORGAN	Délibéré prévu pour le 06 juin 08

DATE	PLAIGNANTS	HUISSIER	JURIDICTION-MAGISTRAT	AUDIENCES-DECISIONS
Convoquée à 10 h, présente à 9h30. "Reçue" à 15 heures (journée sans nourriture...). Totalement épuisée, le Président MORGAN me dispense de me présenter le 06/06. Il me fera savoir sa décision...				
* du 25/04/2008 au 06/06/2008 : 43 jours d'angoisse				
16/05/2008	LAMY-CHARRITAT		Tribunal de Police Juge inconnue	Consignations versées (Par qui ??) Renvoi verbal au 20 juin 08
* du 16/05/2008 au 20/06/2008 : 36 jours d'angoisse				
06/06/2008	VICTORIA-FOURNEL		Tribunal correctionnel M. MORGAN (irrégularités...)	Condamnation en mon absence ; aucune information apportée...Pas de jugement expédié (empêchement d'appel de ma part) : plainte M. FOURNEL caduque
20/06/2008	LAMY-CHARRITAT		Tribunal de police (M. COURTAIGNE + M. MUGUET !)	je ne suis pas venue, car Mme LAMY et M. CHARRITAT auraient "retiré leur plainte...". En fait, ils n'ont pas voulu régler leur consignation, ce qui annule leur plainte, mais la nouvelle municipalité l'a fait à leur place par erreur.
N'étant pas venue, je ne sais pas ce qui s'est passé...				
11/07/2008	LAMY-CHARRITAT		Tribunal de police (M. COURTAIGNE + M. MUGUET !)	Non informée de la date de l'audience. Condamnée en mon absence...
24/07/2008	VICTORIA-FOURNEL	FAU-ALBERT	Citation à comparaître devant la Cour d'Appel par le Procureur Général DOUMAS le 04/09/2008 à 8h 30	
* du 24/07/2008 au 04/09/2008 : 43 jours d'angoisse				
du 30/07/08 au 06/07/08	LAMY-CHARRITAT	MAYER		
Malgré le zèle de l'Etude MAYER pour faire obstacle à déclaration d'appel de ma part, en programmant la signification hors délai de la décision du Tribunal de Police (M. COURTAIGNE) du 11/07/08, j'ai réussi à déjouer ce énième PLAN et obtenu application du droit.				
11/08/2008	LAMY-CHARRITAT		je fais appel de la condamnation du 11/07/08	
04/09/2008	VICTORIA-FOURNEL		Cour d'Appel Chambre correctionnelle Président PROTIN et S.Proc BAUD	Brillante plaidoirie de M. CHICAUD en défense des 2 "victimes"
Je suis "reçue" après une journée entière d'attente, sans nourriture (ainsi que les 5 personnes venues sur ma demande, en qualité d'observateurs de cette prestation, restées seules, figées de fatigue dans la salle vide de public)...Cela fait partie d'uns stratégie délibérée d'affaiblissement de la "partie" à réduire, à détruire...Mais oui ! je l'ai déjà expérimentée à l'audience du tribunal Correctionnel (M. MORGAN) du 25/04/08...				
07/10/2008	LAMY-CHARRITAT	FAU-ALBERT	citation à comparaître à la cour d'Appel du 30/10/08	sur appel de ma part...
* du 07/10/2008 au 30/10/2008 : 24 jours d'angoisse				
DATE	PLAIGNANTS	HUISSIER	JURIDICTION-MAGISTRAT	AUDIENCES-DECISIONS
30/10/2008	LAMY-CHARRITAT		Cour d'Appel Chambre correctionnelle Président PROTIN et S.Proc BAUD	*Intervention <u>inacceptable</u> de M. CHICAUD (non "constitué" par les parties...!) * Prise en considération <u>irrégulière</u> d'une demande de renvoi de celui-ci par M. PROTIN (Renvoi au 06/11/08)

DATE	PLAIGNANTS	HUISSIER	JURIDICTION-MAGISTRAT	AUDIENCES-DECISIONS
NB : les 2 plaignants ont retiré leur plainte sans en informer M. CHICAUD ; d'où son dépit, lui qui continuait son œuvre, "missionné" par M. VICTORIA... Une semaine de "gagnée"...				
06/11/2008	VICTORIA-FOURNEL		Cour d'Appel Chambre correctionnelle Président PROTIN	DELIBERE. Les condamnations prononcées par M. MORGAN le 06 juin 08 ont été multipliées par 5 pour les "réparations" aux "victimes" (750 € chacune au lieu de 150 €) et par 9 (!) pour les frais de justice (800 € au lieu de 90 €)
Ni M. MORGAN, ni M. PROTIN n'ont tenu compte de la caducité de la plainte de M. FOURNEL.... Cette dernière décision est donc irrégulière.				
06/11/2008	LAMY-CHARRITAT		Cour d'Appel Chambre correctionnelle Président PROTIN et S.Proc BAUD	A la suite du "RENVOI" indument accordé à l'avocat fantôme par le M. PROTIN, M. CHICAUD est (enfin !) absent...
NB : Manifestement l'étude de ce cas pose un très, très gros problème décisionnel à M. PROTIN. Il commence à vouloir me faire accroire que le désistement des plaignants rend nul mon appel.... et les condamnations en 1ère instance ?? M. PROTIN tombe dans un océan de perplexité...! Il réfléchit, hésite, ne parvient pas à prendre en compte l'intervention d'une de ses assesseurs en secours d'information. INCROYABLE ! Le délibéré est fixé au 20 novembre prochain.				
* du 06/11/2008 au 20/11/2008 : 15 petits jours d'angoisse, ce n'est pas à dédaigner...				
20/11/2008	LAMY-CHARRITAT		Cour d'Appel Chambre correctionnelle Président PROTIN et S.Proc BAUD	DELIBERE. *l'action de plainte en diffamation s'éteint suite au désistement des 2 plaignants... * je fais confirmer par M. PROTIN (c'est le moins !) que les condamnations en 1ère instance tombent également... on ne sait jamais... mais il a fini par "trouver"...

P.S. : AUTRES PROCEDURES GENEREES PAR L'AFFAIRE EN CAUSE :

* TRIBUNAL ADMINISTRATIF

du 07/03/2007 au 15/11/2007

Sur mes 3 requêtes (référé suspension de travaux et annulation du permis de construire de complaisance du 27/12/2006). Toutes 3 rejetées par les décisions partisanes du président CARBONNEL (voir mon courrier de mise en cause du 23/10/2007).

* TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE

à partir du 13/11/2007

Les GRONDIN m'assignent en justice, par 2 fois, pour obtenir leur "DROIT" de "TOUR d'ECHELLE". Déboutés une première fois, ils persévèrent (la procédure est encore en cours aujourd'hui...).

* SAISINES en plainte de ma part auprès du Procureur de la République MUGUET :

- agression du 12/11/2007

- réitération de plainte pour construction illégale du 28/05/2007

- dégradation de véhicule du 27/12/2007

Plaintes simplement ignorées ou classées sans suite...

Saint-Denis, le 16 février 2009 - Juliette CARANTA/PAVARD

AFFAIRE GRONDIN / VICTORIA

RECAPITULATIF

Les plaintes en « diffamation » R-P VICTORIA, D. FOURNEL, B. LAMY, E. CHARRITAT, c'est :

- **4 plaignants** « victimes » rassemblés 2 par 2 en **2 plaintes distinctes** ;
- **un comportement de type mafieux** programmant la remise des 2 citations à comparaître (ainsi que **le saccage de mon véhicule...**) le 27/12/2007 (date anniversaire du permis de complaisance du 27/12/2006...) ;
- un **huissier**, très dévoué, apportant sa modeste contribution aux démarches de harcèlement engagées ;
- 11 mois pleins **d'assignation à résidence** afin de me tenir à disposition de la « JUSTICE » en un harcèlement judiciaire délibéré ;
- **12 audiences** (8 en 1^{ère} instance – 4 en appel) ;
- **une vingtaine de magistrats** mobilisés pour réprimer et sanctionner ces graves délits (présidents, assesseurs, ministère public, procureur de la République – en personne ! – substitut du procureur général – seulement... – auxquels il faut joindre les greffiers, huissiers et autres personnels requis) ;
- un nombre incalculable de pages de « **minutes** » (citations, réquisitoires, jugements, etc...) ;
- des « **ERREURS** » à foison : de juridiction, de qualification des « délits », de convocations, de lieu de comparution, de droit (textes) et – plutôt grave – **de procédure !** (*traitement de la plainte de D. FOURNEL caduque pour non versement de sa consignation de 1.000 €, etc...*) ;
- **2 condamnations** prononcées en 1^{ère} instance (dont 1 irrégulière pour cause de caducité de la plainte) ;
- **2 requêtes en appel** (1 R-P VICTORIA/D. FOURNEL, 1 J. CARANTA/APAVARD contre B. LAMY/ E. CHARRITAT) ;
- ma démarche en appel sans objet (et la condamnation en 1^{ère} instance avortée, oui, oui M. PROTIN !) par **désistement ECRIT** de Mme B. LAMY et M. E. CHARRITAT...
- **ma condamnation** (VICTORIA/FOURNEL) en 1^{ère} instance confirmée, avec une exceptionnelle aggravation des peines, en une procédure irrégulière et **UBUESQUE** qui va jusqu'à décider – outre les dédommagements aux « victimes » – **de rembourser à M. FOURNEL les 1.000 € de consignation qu'il n'a jamais versés (!)** et qui rendent caduque sa plainte...

J'attends les explications de M. R. DOUMAS, Procureur Gén.l à la Réunion.

Saint-Denis, le 16 février 2009

Juliette CARANTA/PAVARD